

L'AGGLO ÉLABORE UN PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL (PAT)

Pourquoi un PAT ?

Les différentes réflexions stratégiques menées (PDU, PLH, PCAET) ont poussé l'Agglo à s'interroger sur les enjeux et modalités d'une **consommation alimentaire plus responsable et plus durable**, capable de :

- créer de la valeur ajoutée pour les filières agricole et agro-alimentaires locales,
- pérenniser des activités agricoles et des circuits de distribution alimentaire non délocalisables,
- favoriser le bien-vivre des populations en facilitant l'accès à une alimentation de proximité et de qualité,
- faire de l'Agglo un territoire innovant et remarquable en matière d'alimentation durable.

Pour répondre à ses enjeux, les élus ont donc décidé d'engager le territoire et ses partenaires dans l'élaboration d'un Projet Alimentaire Territorial (PAT).

Un PAT, c'est quoi ?

Les projets alimentaires territoriaux ont pour objectif de relocaliser l'agriculture et l'alimentation dans les territoires en soutenant l'installation d'agriculteurs, les circuits courts ou l'introduction de produits locaux dans les cantines. **Issus de la Loi d'avenir pour l'agriculture qui encourage leur développement depuis 2014**, ils sont élaborés de manière collective à l'initiative des acteurs d'un territoire (collectivités, entreprises agricoles et agroalimentaires, artisans, citoyens etc.).

Véritable « projet de territoire », le futur PAT représente une occasion de re-questionner la cohérence et l'articulation des différentes politiques portées par la collectivité et ses partenaires en matière d'agriculture et d'alimentation, mais aussi de développement local, d'éducation, de santé, d'emploi, d'aménagement...

Son élaboration doit permettre, par une concertation élargie et un travail de prospective, de fixer un cap commun et de concevoir une stratégie partagée capable **d'accélérer la transition agricole et alimentaire sur le territoire**, en facilitant l'accès à une alimentation saine et de qualité, issue d'une agriculture locale durable (respectueuse de l'environnement, rémunératrice, créatrice d'emplois...).

Focus sur le PAT de l'Agglo

Structuré autour de **2 axes forts, l'ancrage territorial et l'éducation alimentaire**, le futur projet alimentaire doit répondre aux objectifs nationaux du PNA et créer les conditions localement pour la prise en compte des obligations de la loi alimentation (produits durables en restauration collective, gaspillage alimentaire...).

Pour élaborer son PAT, **Saint-Lô Agglo est accompagné par le cabinet AUXILIA.**

Calendrier d'élaboration du PAT :

- Juin – Septembre 2019 : diagnostic du système alimentaire local, concertation des acteurs locaux, des communes et des consommateurs
- Septembre – Décembre 2019 : Co-construction de la stratégie et du plan d'actions avec les acteurs locaux
- Janvier 2020 : Présentation du PAT

Enquête population

Les habitants du territoire sont invités à prendre part à l'élaboration du PAT.

Une enquête en ligne sera ouverte aux habitants du territoire à partir du 13 juin 2019 et jusqu'au 15 août, afin de comprendre leurs habitudes (lieux d'achat, typologie de produits consommés, gestion des déchets...), mais aussi de recueillir leurs attentes en matière d'alimentation : relocalisation de la consommation, réduction de l'empreinte écologique de l'alimentation, santé alimentaire...

L'enquête sera disponible **sur le site de Saint-Lô Agglo et au lien suivant** : <https://enquete-pat-st-lo-agglo.fr>

Ou plus simplement rendez-vous sur saint-lo-agglo.fr !

Contact presse Saint-Lô Agglo :

Cécile Fournier

06 82 05 23 51 / 02 14 16 30 22

cecile.fournier@saint-lo-agglo.fr

[espace presse] saint-lo-agglo.fr -   